

Ref : CA2016/41

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 AVRIL 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA PRÉSIDENTE D'UNIVERSITÉ

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 8 avril 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Après en avoir délibéré,

➡ **DÉCIDE d'approuver la délégation de pouvoirs du conseil d'administration à la présidente de l'Université Bordeaux Montaigne, telle que figurant en pièce jointe à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 08 avril 2016.

Nombre de membres présents	28
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	5
Nombre de suffrages exprimés	31
Nombre de votes pour	31
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 25/04/2016

Transmis au recteur chancelier des universités le: 13/04/2016